



— J'AI POLLUÉ PRÈS DE CHEZ VOUS

2 h 39, « d'énormes flammes dépassent du côté de Lubrizol »

Retour à Rouen (1/2). Une catastrophe minimisée, des habitants abandonnés... « Les Jours » racontent le 26 septembre 2019 heure par heure.

29 juin 2021
Épisode n° 8

Les épisodes



Recueilli par [Thibaut Schepman](#) ✉

Photo [Beaufils/Sipa](#)

Édité par [François Meurisse](#) ✉

La playlist



Il faut revoir les images. Des boules de feu dans la nuit, une longue traînée de fumées noires qui navigue pendant toute une journée de Rouen jusqu'aux Pays-Bas. Ce 26 septembre 2019, des milliers de tonnes de produits chimiques ont brûlé dans l'usine Lubrizol, productrice d'additifs de lubrifiants de moteurs. Deux questions s'imposent

rapidement chez les personnes exposées. La première : à qui la faute ? Près de deux ans plus tard, Lubrizol tentait d'échapper à la justice, mais, ce mercredi 30 juin, la cour d'appel de Paris a rejeté la requête de l'entreprise en nullité de l'enquête. Lubrizol reste donc mise en examen [*article mis à jour après la décision de justice*]. La seconde : qu'ont véritablement respiré les victimes ? Aujourd'hui, elles ne le savent pas toujours pas. Et encore moins ce que leur corps en a gardé. Esseulées, elles doivent faire pratiquer elles-mêmes les prélèvements et analyses qu'elles jugent indispensables, mener elles-mêmes les démarches nécessaires. Nous avons contacté une quinzaine de personnes impliquées dans cette catastrophe à l'époque et consulté des dizaines de documents. De quoi raconter cet événement, des prémices du drame annoncé jusqu'à ses lendemains, à savoir l'absence de sanctions des responsables comme la prise en charge défailante des victimes.

21 janvier 2013. Du mercaptan s'échappe de l'usine Lubrizol. C'est au moins la troisième fois depuis 1975. Ce gaz toxique à haute concentration est ressenti jusqu'en région parisienne et dans le sud de l'Angleterre. Le match de Coupe de France de football entre le FC Rouen et l'Olympique de Marseille doit être reporté. L'entreprise sera condamnée un an plus tard à une amende de 4 000 euros. Négligeable pour ses propriétaires, la holding américaine Berkshire Hathaway et le milliardaire Warren Buffet.

La loi Essoc permet à Lubrizol d'augmenter ses capacités de stockage de produits dangereux, sans avoir à évaluer les risques qui en découlent

Avril 2017. La préfecture de Seine-Maritime met en demeure l'entreprise de corriger les insuffisances de son dispositif anti-incendie. Sans la sanctionner.

Janvier et juin 2019. Conformément à la récente loi Essoc*, le préfet de Seine-Maritime autorise à deux reprises Lubrizol à augmenter ses capacités de stockage de produits dangereux, sans devoir pour autant évaluer les risques qui en découlent. Plusieurs milliers de tonnes de produits supplémentaires peuvent maintenant être entreposés. Elles brûleront bientôt.

Le nuage de fumées toxiques survole l'agglomération de Rouen, le 26 septembre 2019 — Photo Beaufiles/Sipa.

19 avril 2019. Une nouvelle inspection du site détecte plusieurs manquements de l'entreprise dans son plan de défense contre les incendies. Ces failles seront rappelées par courrier par la préfecture à Lubrizol, sans aucune sanction*.

13 septembre 2019. FM Global, l'assureur de Lubrizol, mène sa propre inspection de l'usine. Il alerte sur les importantes défaillances du dispositif anti-incendie. Le rapport issu de cette inspection – confidentiel mais dévoilé depuis par *Le Monde* – décrit un scénario d'incendie très inquiétant pour le bâtiment A5, où sont stockés des fûts de produits chimiques dangereux. Le texte alerte par ailleurs sur la faiblesse des mécanismes d'extinction des feux dans ce bâtiment, et les auteurs préconisent de nombreuses mesures à mettre en œuvre. Trop tard : le scénario-catastrophe décrit va se réaliser exactement comme prévu treize jours plus tard. Selon *Le Monde*, les rapports des visites de 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018 « *dépeignent un scénario identique et préconisent les mêmes actions correctives* ».

L'entrepôt A5 est touché, l'usine voisine Normandie Logistique aussi. Les fûts de produits chimiques commencent à exploser un par un

Jeudi 26 septembre 2019, 2 h 39. Un salarié de l'usine de gestion de déchets industriels Triadis, dans la zone industrielle de Rouen, contacte les pompiers* parce qu'il « *voit d'énormes flammes qui dépassent d'une toiture du côté de Lubrizol* ».

2 h 52. Les pompiers du Sdis 76, le service départemental d'incendie et de secours de Seine-Maritime, arrivent à Lubrizol. L'entrepôt A5 est touché, l'usine voisine Normandie Logistique également. Les fûts de produits chimiques commencent à exploser un par un et les pompiers font bientôt face à un « *feu de liquides inflammables, non contenus, c'est-à-dire en circulation libre* ».

Image fournie par le service départemental d'incendie et de secours de Seine-Maritime à l'intérieur de l'usine Lubrizol de Rouen, le 26 septembre 2019 — Photo Sdis 76/Via MaxPPP.

3 h 20. Les pompiers combattent maintenant des « *coulées de lave* », des « *projections de matières avec effet missile* » et des « *explosions de fûts* ». Ils doivent opérer des « *replis opérationnels* » à trois reprises. Les images de cette nuit sont de l'ordre de la science-fiction. Selon le colonel Jean-Yves Lagalle, les moyens prévus sont insuffisants. Devant les parlementaires, il décrira : « *C'était une guerre. (...) C'était hors norme. Tout ce qui avait été prévu sur le papier, en pratique, il a fallu le multiplier par trois ou par quatre.* » Et encore, les pompiers et les habitants s'en sortent bien. Notamment parce que des employés de Lubrizol parviennent de justesse à évacuer un stock de plusieurs dizaines de tonnes de pentasulfure de phosphore. À la fois très toxique et inflammable, cette substance utilisée dans la conception d'armes chimiques peut exploser au

moindre contact avec l'eau. Comment combattre un incendie en étant exposé à un gaz de combat et sans pouvoir utiliser d'eau ?

4 h 15. Comme redouté dans le rapport confidentiel de l'assureur de Lubrizol, le réseau incendie interne de l'usine est déjà à sec. L'entreprise n'est plus en mesure de se défendre, tout est maintenant entre les mains des pompiers et de l'État. Dans les heures qui suivent, des machines capables de pomper rapidement les eaux de la Seine vont être utilisées, ainsi que des quantités énormes de mousse anti-incendie. Plus de 900 pompiers, venus de toute la région et d'Île-de-France, vont être mobilisés.

« J'ai appelé des copains qui bossent dans le nettoyage industriel des sites Seveso. Ils m'ont dit : "C'est Lubrizol. On connaît, ça ne pourrait pas être pire. Surtout tu te calfeutres." »

Simon de Carvalho, président de l'Association des sinistrés de Lubrizol

Vers 5 heures. Le téléphone de Simon de Carvalho sonne. Ce père de famille habite dans un appartement de Rouen, à 1,5 km de l'usine. Il nous raconte : « *Un ami qui a entendu l'alarme m'a prévenu. J'ai regardé mon téléphone, les infos, il n'y avait rien. J'ai appelé des copains qui bossent dans le nettoyage industriel des sites Seveso*. Ils m'ont dit : "C'est Lubrizol. On connaît, ça ne pourrait pas être pire. Surtout tu te calfeutres et tu ne sors pas."* Grâce à eux, je n'ai pas emmené ma fille à l'école. Je les remercie encore aujourd'hui. »

Un peu avant 6 heures. Gérald Le Corre habite à 2,5 km de l'usine, sur la rive gauche de la Seine. Inspecteur du travail, il est délégué syndical CGT et spécialiste des risques liés aux expositions cancérigènes. Quand il se réveille, il allume son téléphone et sent tout de suite qu'il y a un problème : il a déjà reçu des dizaines d'appels et de SMS. Il se souvient : « *Je rappelle tout de suite des camarades, et je comprends très vite qu'il y a des cancérigènes dans les fumées, parce que c'est forcément une combustion incomplète. Quand on connaît un peu le sujet, on le devine tout de suite, c'est logique. Et comme je connais le site de Lubrizol, je sais aussi qu'il y a beaucoup d'amiante dans les toitures. Très vite, je sais qu'on va avoir des problèmes d'exposition à des polluants.* »

Barrage de police le 27 septembre 2019 sur le boulevard menant à l'usine chimique Lubrizol — Photo Andbz/Abaca.

6 heures. Le réveil de Saliha Blalouz sonne. L'avocate rouennaise a prévu de se lever tôt : une audience d'assises l'attend. Très vite, elle reçoit un SMS d'un proche l'alertant de l'incendie. Elle est alors placée face à un dilemme : « *Je suis obligée d'aller au palais de justice où est jugée une affaire très difficile, une affaire de viol. Mais je suis aussi maman d'un enfant que j'allaite. Et il se trouve que j'avais fait des recherches en défendant des mamans allaitantes, j'avais beaucoup appris sur les pénétrations du lait maternel par les polluants environnementaux. Je réfléchis très vite et je dis à mon conjoint de mettre des bodys dans un sac et de partir tout de suite à Évreux, chez des membres de la famille. Ça a été dur pour mon fils, l'éloignement, comme ça, brutalement. Je n'ai rien pu lui expliquer. Pour moi aussi, c'était difficile : quand ils sont partis, je n'excluais pas la possibilité que l'usine explose et qu'une partie de la ville disparaisse, le palais de justice compris.* » Dans la panique, le couple laisse dans le frigo le lait maternel tiré les jours précédents. Saliha Blalouz ne le sait pas encore, mais cet oubli aura une importance décisive peu après et, s'il a lieu un jour, dans le futur procès de Lubrizol.

7 heures. Jean-Grégoire Rite Quiros découvre l'incendie en écoutant la radio. « *J'étais effondré. Je me suis dit : "Ça y est, on y est." Plusieurs personnes que j'avais côtoyées dans le milieu industriel m'ont appelé pour me dire : "Ne faites confiance ni à la préfecture, ni à Lubrizol, ni à personne. Confiniez-vous, n'utilisez pas l'eau des puits, ne mangez rien qui vienne des jardins et des champs sous le nuage."* » Dès 2017, cet ancien cadre de l'industrie chimique reconverti dans le suivi des risques industriels

avait alerté plusieurs élus et responsables locaux. Selon lui, de nombreux signes laissaient craindre un « *accident majeur* » autour de Rouen. Il mettait notamment en garde sur l'impact d'une série de simplifications administratives adoptées en France depuis dix ans, « *au détriment de la protection des populations* ». Bien vu : ces changements ont eu un impact direct dans le manque de prévention de la catastrophe de Lubrizol.

« Le préfet a choisi de ne pas utiliser les sirènes tout de suite, c'est incompréhensible. Certains de mes patients ont continué à dormir la fenêtre ouverte, ils ont eu ensuite des problèmes de respiration. »

Franck Prouhet, médecin généraliste à Canteleu, ville voisine de Rouen

7 h 45. Médecin généraliste à Canteleu, petite ville voisine de Rouen, Franck Prouhet est également militant dans plusieurs structures sur les sujets liés à la santé et à la pollution. Il entend les sirènes d'alerte de sa ville sonner à 7 h 45. À Rouen même, l'alarme sera déclenchée à 8 h 10. Les habitants de treize communes environnantes ont alors pour consigne de rester chez eux. Les crèches et les écoles sont fermées jusqu'au lundi suivant, le 30 septembre. Avec le recul, Franck Prouhet considère que l'alerte a été donnée beaucoup trop tard : « *Le préfet (Pierre-André Durand, à la fois préfet de Seine-Maritime et de la région Normandie, ndlr) a choisi de ne pas utiliser les sirènes tout de suite, c'est incompréhensible. Certains de mes patients ont continué à dormir la fenêtre ouverte, ils ont eu ensuite des problèmes de respiration. Le matin, beaucoup de gens sont sortis comme d'habitude pour travailler, pour emmener les enfants à l'école.* » Le préfet Pierre-André Durand, qui n'a pas répondu à notre demande d'interview, et celui qui était alors maire de Rouen, Yvon Robert (PS), justifieront ce choix quelques semaines plus tard. Selon eux, déclencher les sirènes en pleine nuit « *aurait été extrêmement inquiétant pour la population* » et aurait pu engendrer des mouvements de panique. Parmi les Rouennais qui travaillent malgré tout ce matin-là, il y a donc l'avocate Saliha Blalouz, qui se souvient : « *L'audience s'est tenue dans des conditions surréalistes. L'odeur a piqué le nez pendant tout le procès, on était tous le nez dans nos cols, dans nos rabats. Un juré a fait un début de malaise.* »

8 h 30. Simon de Carvalho commence à se sentir mal : « *J'ai eu des vomissements, je me sentais desséché. J'ai failli m'évanouir alors que j'étais seul avec ma fille.* » Atteint d'une maladie orpheline neuromusculaire, il prend peur : « *J'ai rappelé mes potes, qui m'ont dit : "Hydrate-toi, hydrate-toi, prends des douches." On n'avait aucune information, eux m'ont tellement aidé, je leur en serai reconnaissant toute ma vie.* » Comme de nombreux Rouennais, il est suspendu à son téléphone. Plusieurs pages de victimes vont se créer sur Facebook dans les heures qui suivent. L'une d'elles, celle du Collectif Lubrizol, deviendra l'Association des sinistrés de Lubrizol (ASL), dont Simon de Carvalho est aujourd'hui président. Il s'y consacre à plein temps.

**Le nuage de l'incendie passe au dessus du terrain du futur écoquartier
Flaubert, à Rouen** — Photo Marie-Hélène Labat/Divergence-images.

8 h 45. Le préfet assure que « *les premières analyses effectuées par les pompiers ne révèlent pas de toxicité aiguë* ». Il veut rassurer, même s'il n'a absolument aucune idée de ce qui est en train de brûler. Normal : la directrice générale France de Lubrizol, Isabelle Striga, n'est pas en mesure de dire exactement ce que stocke son entreprise. La dirigeante n'a pas voulu répondre à notre demande d'interview, mais s'était confiée en janvier 2020 aux Échos, un média qui louait alors son « *élégance naturelle* » (sic). Elle y racontait son 26 septembre 2019 : « *Je travaillais avec la 4G de mon téléphone, notre liste Excel des produits était inexploitable et les 469 fiches de données de sécurité trop lourdes pour un transfert par mail !* » Les données, finalement transmises par l'entreprise via une clé USB*, seront ensuite communiquées à la population... le 1^{er} octobre à 20 h 10, près de six jours plus tard. On découvrira alors que 5 253 tonnes de produits chimiques ont brûlé. Problème : ces substances sont présentes sous plus de 3 000 références différentes, les fiches produits sont mal décrites et difficilement exploitables. Simon de Carvalho et deux autres bénévoles passeront dans les mois qui vont suivre « *des centaines d'heures* » à éplucher ces 469 fiches et à recouper les informations disponibles. Ils démontreront ainsi qu'au moins 149 d'entre elles sont erronées ou incomplètes. Sur le site de leur association, ils ont depuis publié un compte rendu de leurs recherches ([à consulter ici, en pdf](#)). Le 14 octobre, on apprendra en prime que plus de 4 000 tonnes ont brûlé dans l'usine voisine de Normandie Logistique. La ministre de la Santé de l'époque, Agnès Buzyn, finira par reconnaître que « *personne ne sait exactement ce que donnent ces produits mélangés lorsqu'ils brûlent* ». La présidente de Lubrizol, elle, se permettra dans *Les Échos* de déplorer, « *en*

personne rationnelle », l'incapacité de la population à reconnaître l'absence de dangers liés à l'incendie.

10 h 20. Depuis le début de la journée, Christophe Holleville suit les nouvelles de l'incendie qui se déroule à 45 km de chez lui, à Forges-les-Eaux, en Seine-Maritime. Au milieu de la matinée, il voit arriver le nuage au-dessus de sa maison : « *Il y avait des gars qui faisaient un chantier juste à côté de chez moi. À 10 heures, je les ai vus, ils avaient un casque blanc de chantier. À midi, les casques étaient noirs**. » En quelques heures, sa maison et son jardin sont recouverts « *d'une pellicule de gras, comme du cambouis* ». Il décrit : « *Il y en avait partout, partout. On en avait sous les semelles, on en ramenait dans les maisons, partout. C'est de l'hydrocarbure, de la graisse de produits chimiques mélangés. Quand on a essayé de nettoyer, on a vu que même au karcher ça ne partait pas. Ça a mis un an à disparaître complètement.* »

Les autorités ont estimé qu'il n'était pas nécessaire de prélever des échantillons sanguins tant qu'aucune mesure de polluants ne dépassait les seuils

Midi. Le feu est maîtrisé, mais pas encore éteint. Jusqu'au lendemain matin, les pompiers vont continuer à arroser les fûts pour les refroidir. Les masques se font rares, beaucoup de soldats du feu travaillent sans protection. Le médecin Franck Prouhet, qui compte certains pompiers dans sa patientèle, décrit : « *Ils ont été exposés à un risque amiante important, sans masques FFP2 capables de filtrer. Aucune décontamination n'a été imposée alors que c'est prévu dans le protocole de certains pays. Il faut une douche d'eau froide en fine pluie pour laver les tenues, les casques, les gants, les voitures. Ce n'est pas ce qu'il s'est passé, donc les pompiers ont ramené leurs tenues chez eux, ils ont contaminé leurs domiciles. Pourtant, dans le dossier de l'amiante, on a des cas documentés de personnes exposées à leur domicile par les tenues de travail de leur conjoint ou conjointe.* » Des examens sanguins montreront chez au moins six pompiers des résultats inquiétants au niveau du foie et des anomalies des fonctions rénales. Dans un rapport dévoilé en juin 2021 par le média d'investigation normand *Le Poulpe*, le cabinet indépendant Aliavox alertera sur une autre exposition des pompiers, moins attendue. Pendant des heures, ceux-ci ont pataugé dans ce qu'ils ont appelé une « *bouillasse* », un mélange d'eau et de mousse destinées à éteindre l'incendie et d'hydrocarbures liquides. Ils ont ainsi été exposés durablement à un mélange à haute concentration de produits cancérigènes.

12 h 03. L'Assemblée nationale et le Sénat sont à l'arrêt, les parlementaires observent une minute de silence. Rien à voir avec Lubrizol : l'ancien président de la République Jacques Chirac vient de décéder. À cette heure-ci, il est encore temps de faire des prélèvements de sang et d'urine dans la population, pour y mesurer la concentration de polluants chimiques de façon préventive. Ces échantillons pourraient être comparés à d'autres, réalisés dans les jours, semaines et mois suivants. Une telle

mesure de précaution serait d'autant plus logique que, rappelons-le, on ne sait pas exactement ce qui a brûlé et donc ce à quoi les populations ont été exposées. À Seveso, en Italie, en 1987, des milliers d'échantillons sanguins avaient ainsi été prélevés et conservés jusqu'à ce qu'on mette au point des techniques pour y détecter les dioxines. Bingo : on en a trouvé des quantités ahurissantes. Mais à Rouen, en 2021, les autorités vont estimer qu'il n'est pas nécessaire d'agir de la sorte, et ce tant qu'aucune mesure de polluants dans l'air ou dans les sols ne dépasse les seuils réglementaires. Aujourd'hui, Santé publique France s'appuie toujours sur les mêmes arguments pour expliquer ce choix [sur son site internet](#). Interrogé, le directeur de la santé environnement et travail de cet organisme, Sébastien Denys, nous a confirmé cette position par téléphone. La commission d'enquête parlementaire qui a ensuite travaillé sur Lubrizol n'est pas de cet avis. En juin 2020, elle estime que le suivi sanitaire a été « *tardif et incomplet* ». Pire, son rapport l'affirme : « *Il est impossible de se prononcer de manière définitive sur l'impact sanitaire de l'incendie Lubrizol.* » Les habitants de Rouen ne le savent pas, mais une course contre la montre vient de démarrer, dès les dernières flammes éteintes. Ils ont encore une chance de connaître l'ampleur de la violence environnementale qu'ils viennent de subir, mais le temps et les autorités ne sont pas de leur côté. Par chance, du lait maternel est conservé dans un frigo... 🇫🇷

Mis à jour le 30 juin 2021 à 9 h 48. *La requête en nullité de l'enquête et de sa mise en examen, déposée par la société #Lubrizol, vient d'être rejetée par la chambre de l'instruction de la Cour d'appel de Paris* 🇫🇷

À suivre, dans le prochain épisode, le face-à-face entre victimes de l'incendie et autorités. **Mis à jour le 30 juin 2021 à 09h50.**